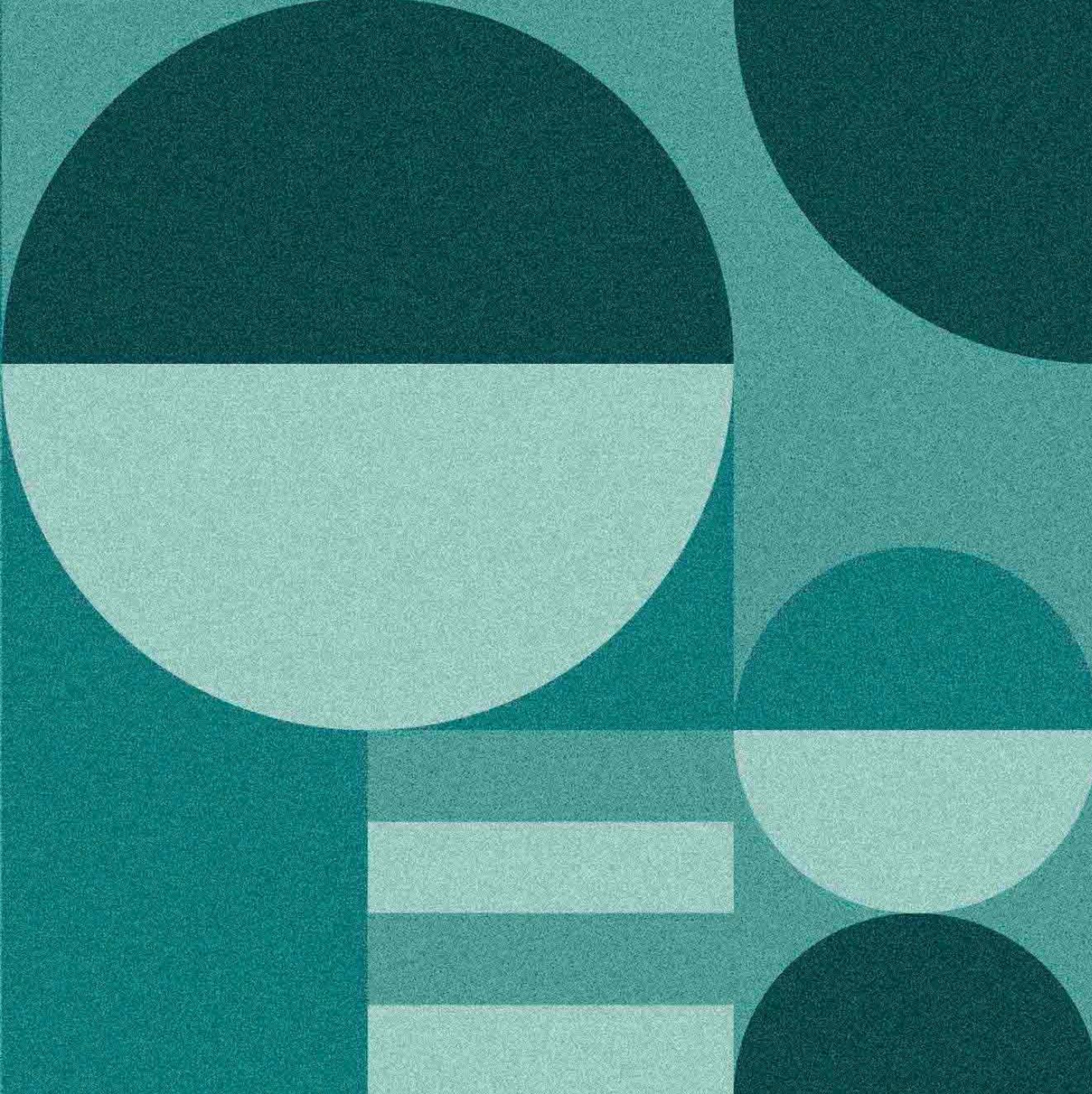


Evaluation d'impact du bilan de compétences

Juillet 2025

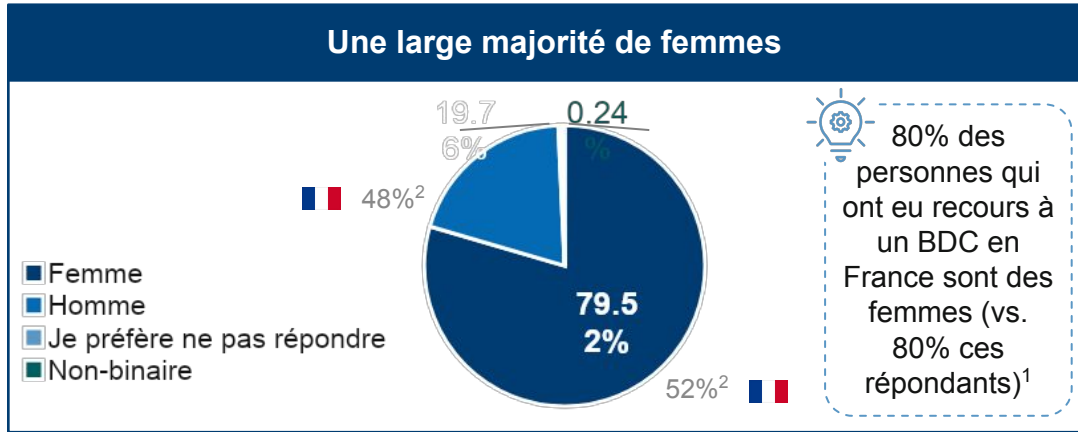


1.

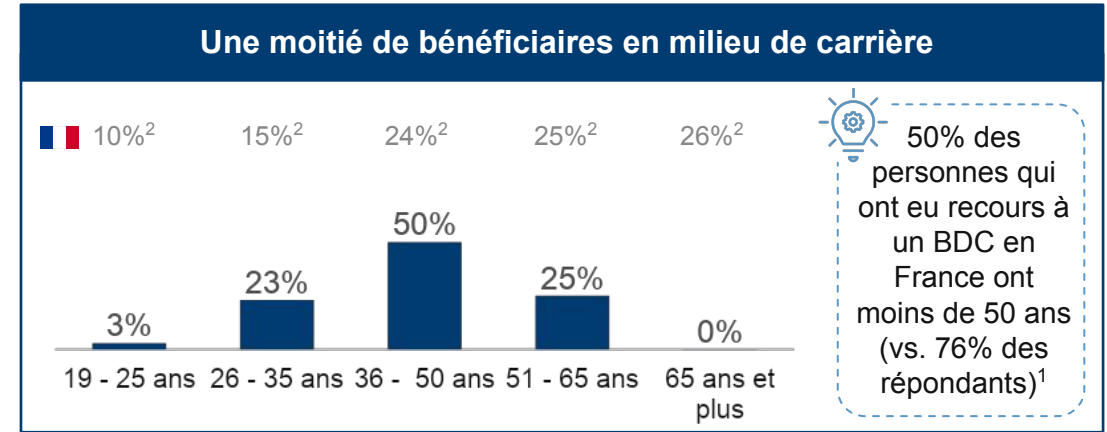
Profil et besoins des bénéficiaires

Une sur-représentation des femmes, des 36-50 ans, des diplômés du supérieur, et des personnes handicapées (par rapport à la population française)

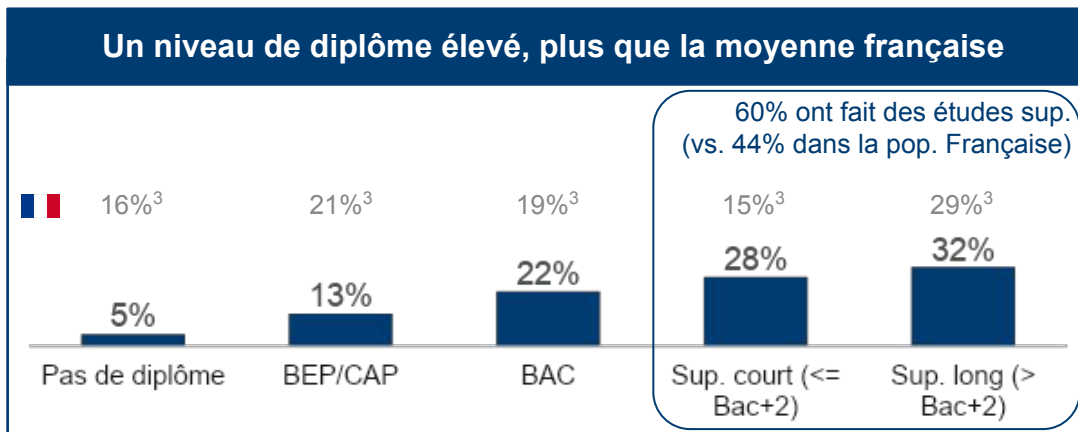
GENRE



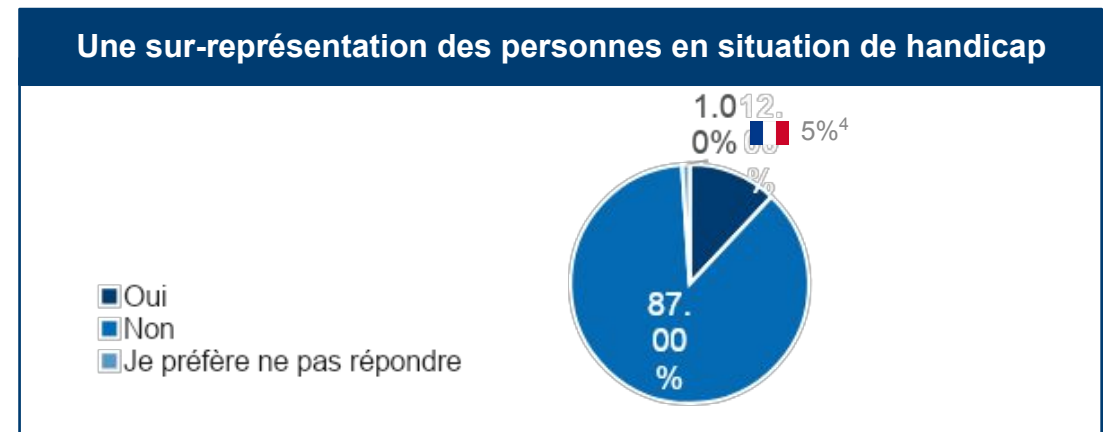
AGE



NIVEAU DE FORMATION



HANDICAP



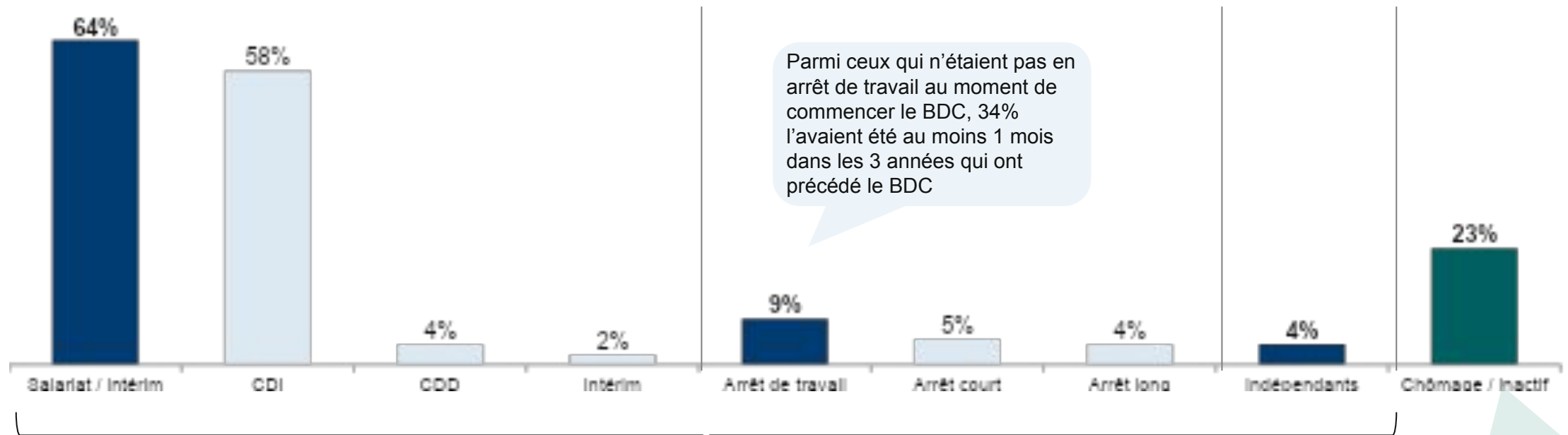
Source : questionnaire quantitatif, 420 répondants

1. [Emploi : les bilans de compétences en plein essor](#), FranceInfo, 2023 2. [Insee](#), pyramide des âges au 1 janvier 2025. Pourcentages calculés parmi les 19+ ans. 3. [Insee](#), 2024 4. [Agefiph](#). Part de travailleurs handicapés parmi les actifs, 2023.

■ x% = population française

Au moment de commencer le bilan de compétences, les 3/4 des bénéficiaires sont en emploi (dont 9% en arrêt)

Au moment de commencer le bilan de compétences, quelle était votre situation professionnelle ?¹



77% en emploi

(vs. 83% des personnes ayant eu recours à un BDC en France²)

- En moyenne, les bénéficiaires au chômage / inactifs l'étaient depuis 4 mois (médiane = 3 mois)³
- Parmi ceux qui n'étaient pas au chômage au moment de commencer le BDC, 17% l'avaient été au moins un mois dans les 3 ans qui l'ont précédé.⁴

1. Hors « autre », 419 répondants 2. [Emploi : les bilans de compétences en plein essor](#), FranceInfo, 2023 3. Uniquement parmi ceux qui étaient au chômage / inactifs au moment de commencer le BDC, après retraitements, 67 répondants considérés 4. Parmi ceux qui n'étaient pas au chômage / inactif au moment de commencer le BDC, 323 répondants 5. Parmi ceux qui n'étaient pas en arrêt au moment de commencer le BDC, 386 répondants

Un non-alignement professionnel ressenti par un peu plus de la moitié des bénéficiaires avant le bilan de compétences

56%

des répondants déclarent qu'ils n'étaient pas alignés avec leur emploi¹ (59% pour ceux qui étaient en emploi (dont arrêt) au moment de commencer le BDC ; 47% pour ceux qui étaient au chômage / inactif, par rapport au dernier emploi occupé)

Un non-alignement professionnel aux causes multiples

Des conditions de travail et un équilibre de vie inadaptés

Parmi ceux qui souhaitaient des changements professionnels²...

- **50%** cherchaient un meilleur équilibre de vie / de meilleures conditions de travail
- **25%** devaient rebondir suite à un incident professionnel (licenciement, burn-out, etc.)
- **22%** cherchaient à améliorer leur rémunération

Un manque de sens et d'intérêt dans le travail

Parmi ceux qui souhaitaient des changements professionnels²...

- **47%** cherchaient à exercer un métier qui les passionne ou a du sens pour eux
- **24%** s'ennuyaient dans leur travail

Un marché du travail en mutation, générateur de stress

- **17%** des bénéficiaires estiment que leur métier était menacé à moyen ou long terme, soit à l'échelle globale (disparition ou transformation profonde – 8%), soit à l'échelle locale (départ des entreprises – 9%)³
- **8%** de ceux qui souhaitaient des changements professionnels voulaient se reconvertir dans un secteur porteur / un métier d'avenir²

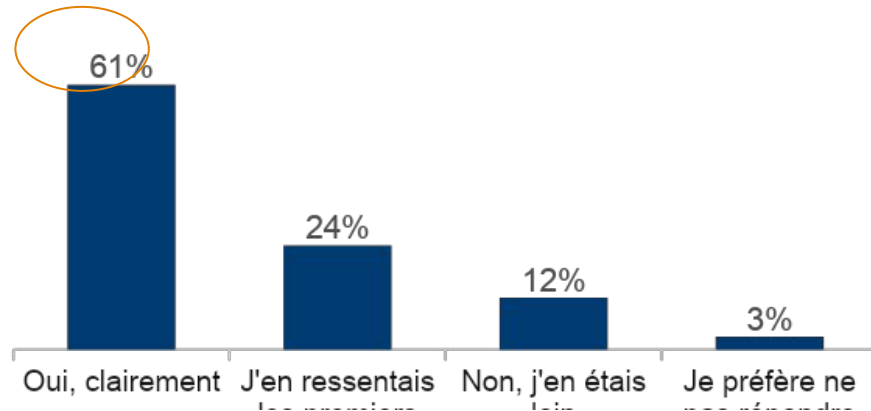
1. Tous : 415 répondants. Parmi ceux qui étaient en emploi (dont arrêt) : 319 répondants. Parmi ceux qui étaient au chômage / inactif : 96 répondants. Les « je ne sais pas » ne sont pas retraités 2. Parmi ceux qui avaient envie de changement professionnel : 303 répondants, question à choix multiples 3. 415 répondants. Les « je ne sais pas » ne sont pas retraités

Un non-alignement qui se traduit pour beaucoup par une détresse psychologique, la fatigue professionnelle étant très répandue

61%

des répondants ressentait « clairement » de la **fatigue professionnelle** au début du bilan de compétences, tandis que **24 %** en percevaient **les premiers signes**¹

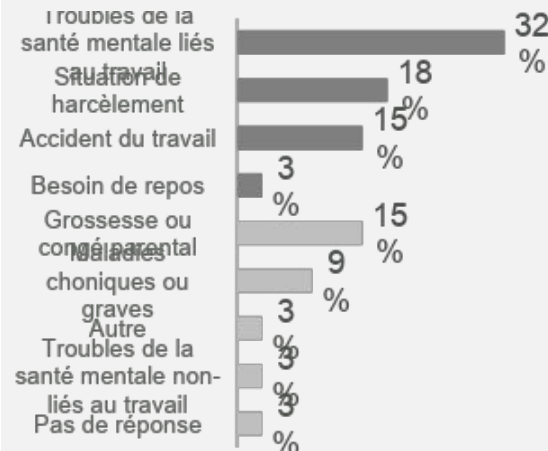
Au moment de commencer le bilan de compétences Sensei, diriez-vous que vous étiez dans une situation de mal-être, de fatigue, voire d'épuisement professionnel (burn-out, etc.), ou sur le point de l'être ?¹



Une détresse psychologique qui parfois amène à l'arrêt de travail et à une prise en charge médicale

68%* des arrêts de travail sont causés par des **problèmes professionnels**²

Quelle était la raison de votre arrêt de travail ?²



28% des répondants **sont pris en charge** pour des problèmes de santé mentale au début du BDC (22% ont un suivi psychologique, 10% ont un traitement)¹

1. 420 répondants. Les « je préfère ne pas répondre » ne sont pas retraités. 2. Uniquement parmi ceux qui étaient en arrêt de travail au moment de commencer le BDC, 34 répondants.

★ Petit échantillon, résultat à prendre avec plus de précautions

Un non-alignement qui se traduit aussi par une envie de changement professionnel

70%

des répondants en emploi (dont arrêts) **souhaitaient quitter leur poste** au moment de commencer leur bilan de compétences¹



Des bénéficiaires qui souhaitent se reconverter

- **Une majorité de bénéficiaires avaient déjà envisagé de se reconverter avant le BDC, et 1/3 est effectivement passé à l'acte :**
71% des bénéficiaires avaient déjà pensé à se reconverter au cours de leur carrière avant de commencer le BDC, dont 31% l'ont effectivement fait au moins 1 fois²
- **Des bénéficiaires qui se seraient reconvertis dans les prochaines années, même sans BDC :**
66% des bénéficiaires qui ont déjà pensé à se reconverter avant le BDC disent que sans bilan de compétences ils se seraient reconvertis dans les années à venir (dont 23% tout à fait d'accord)³
- **Or, les reconversions sans accompagnement ne sont pas toujours durables :**
73% des bénéficiaires qui ont déjà fait une reconversion n'avaient jamais fait de BDC avant Sensei⁵, et 65% voulaient à nouveau se reconverter professionnellement au commencement de leur BDC Sensei⁴
> *En moyenne, 1,9 reconversions réalisées avant le BDC en moyenne parmi ceux qui se sont reconvertis au moins une fois (médiane : 1)*⁵

1. Parmi ceux qui étaient en emploi (dont arrêt), 319 répondants 2. 420 répondants 2. Parmi ceux qui étaient en recherche active d'emploi (qu'ils soient en emploi ou non), 89 répondants 3. Parmi ceux qui ont pensé faire une reconversion avant le BDC (qu'ils l'aient effectivement faites ou pas), 299 répondants 4. Parmi ceux qui ont fait une reconversion avant le BDC, en emploi (dont arrêt), 129 répondants 5. Parmi ceux qui ont fait au moins une reconversion avant le BDC, 132 répondants considérés

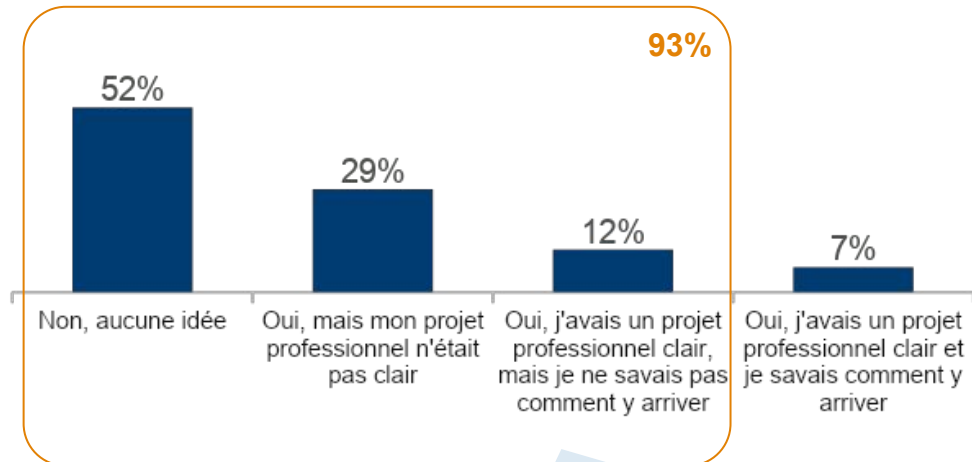
Des bénéficiaires qui cherchent un appui pour identifier et préciser leur projet professionnel

Les bénéficiaires rencontrent des difficultés à définir des objectifs professionnels et un plan d'action adapté

93%

des répondants n'avaient pas de projet clair et / ou associé à un plan d'action avant le BDC¹

Aviez-vous une idée claire de votre projet professionnel avant de commencer le bilan de compétences Sensei ?²

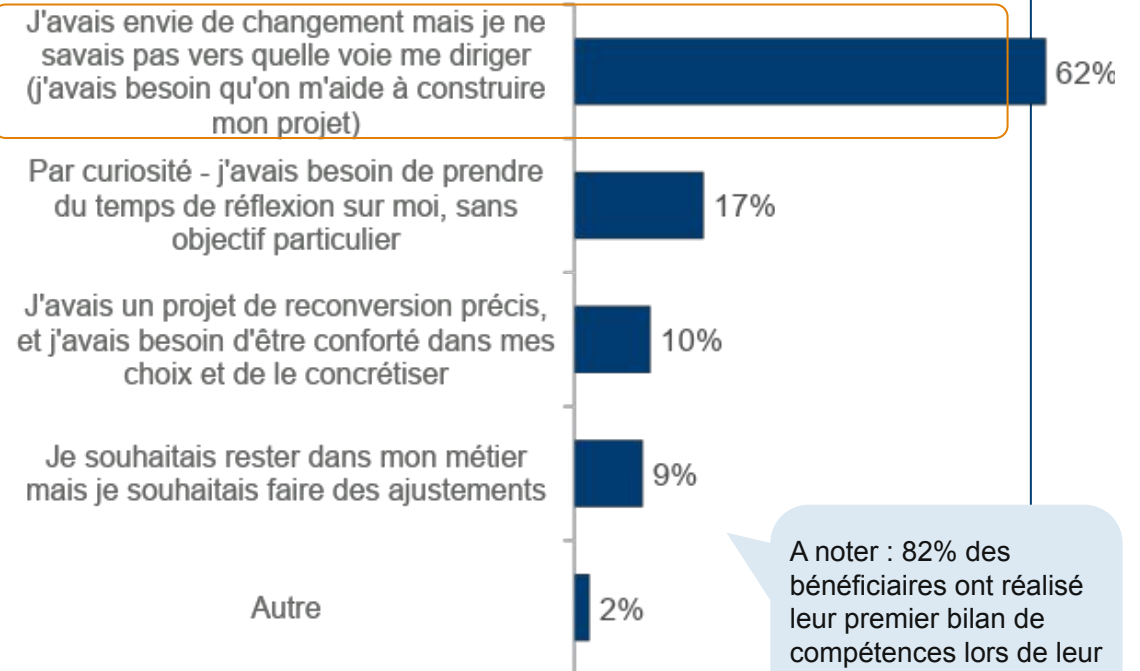


A noter : plus l'incertitude est grande, plus la formule choisie est longue / intensive

1. 420 répondants

Les bénéficiaires font un BDC avant tout pour qu'on les aide à préciser la voie professionnelle vers laquelle se diriger

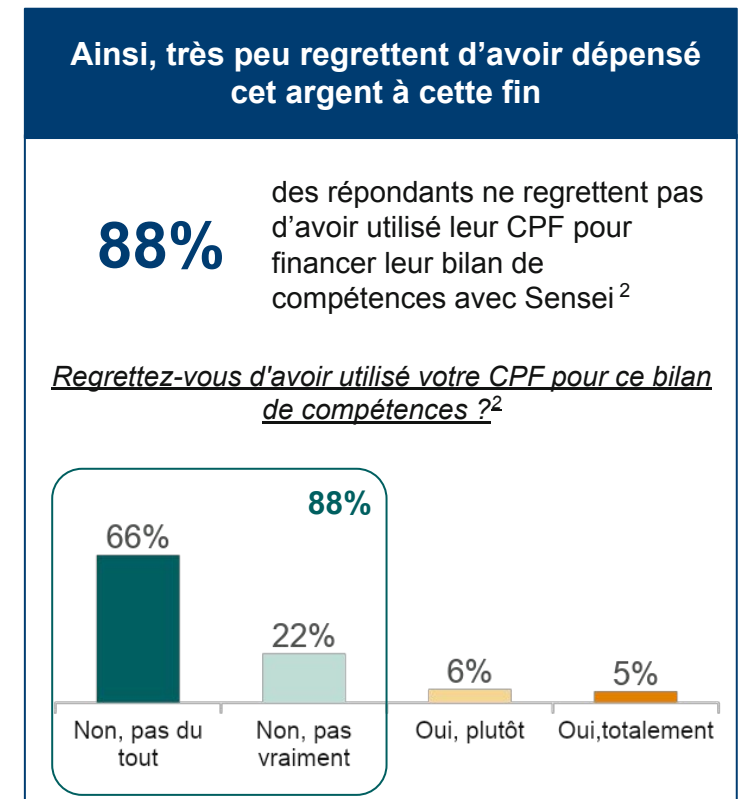
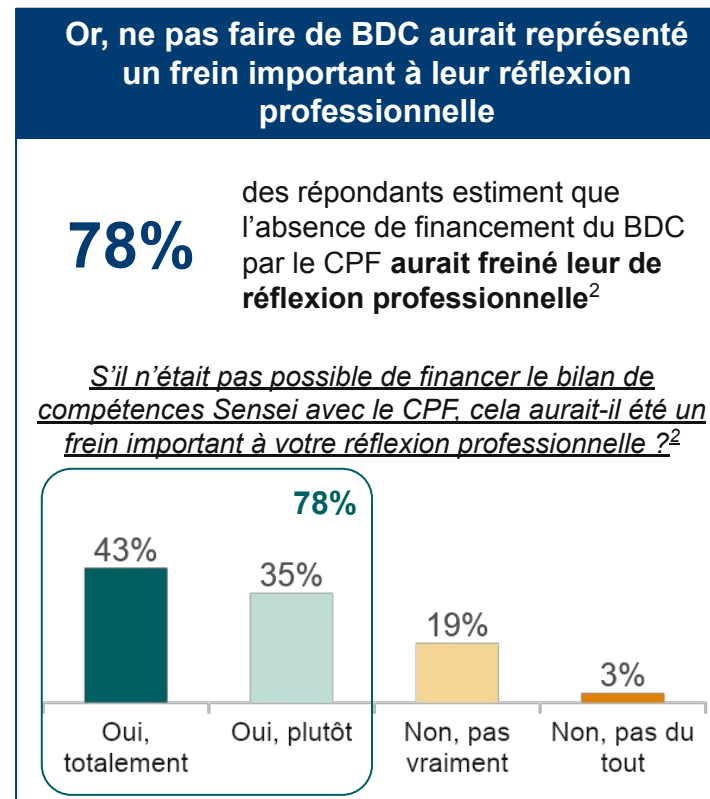
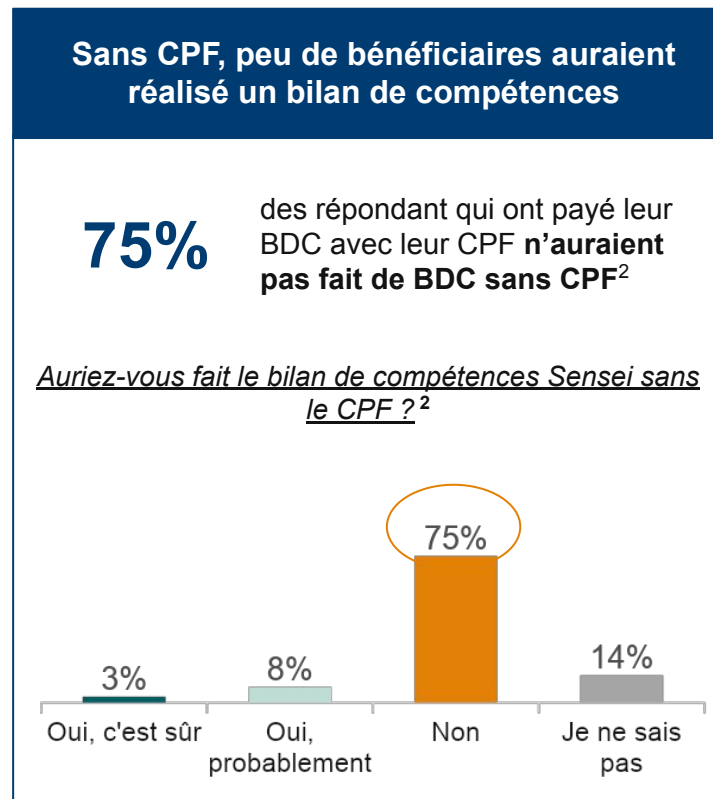
Quelle était votre principale motivation pour faire un bilan de compétences avec Sensei ?¹



A noter : 82% des bénéficiaires ont réalisé leur premier bilan de compétences lors de leur expérience avec Sensei

Conditions d'accès au BDC Le CPF, un financement indispensable pour réaliser son bilan de compétences

97% des répondants ont payé leur bilan de compétences Sensei avec leur CPF¹



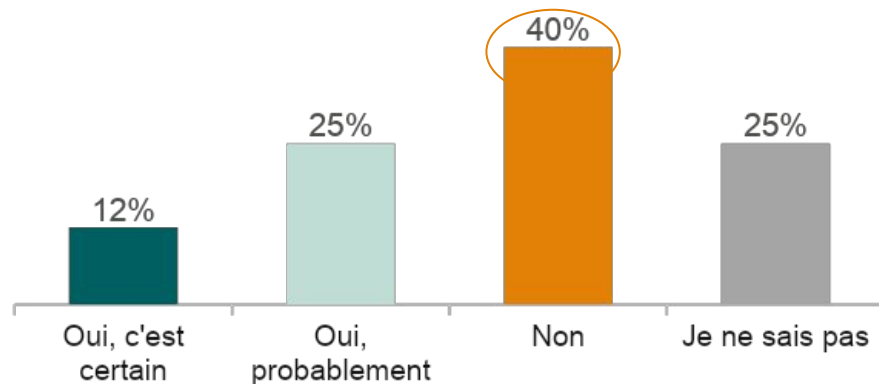
1. 420 répondants. 2. Parmi ceux qui ont payé leur BDC avec leur CPF, 407 répondants

Conditions d'accès au BDC Bien que non essentiel, le format en distanciel facilite l'accès à l'accompagnement

40%

des répondants n'auraient pas fait ce bilan de compétences s'il n'avait pas été proposé à distance¹

Auriez-vous fait ce bilan de compétences s'il n'avait pas été proposé à distance ?¹

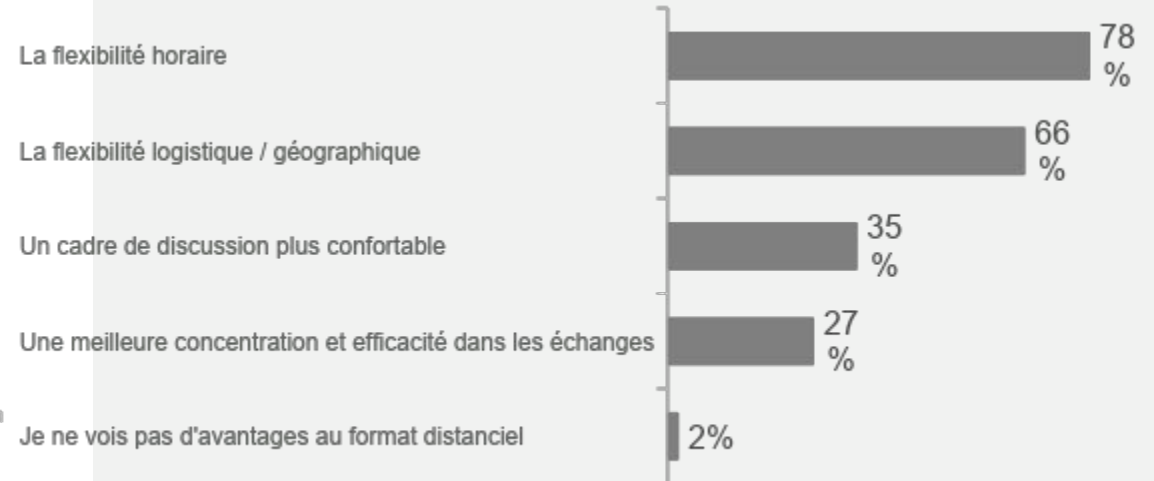


Le format distanciel plus souvent privilégié au présentiel pour ce type d'accompagnement, surtout pour la flexibilité qu'il permet

49%

des répondants préfèrent le format distanciel pour ce type d'accompagnement¹ (vs. 11% « préfèrent le présentiel », et 40% « ne savent pas, ça dépend »)

Selon vous quels sont les avantages sur format distanciel ?²



1. 420 répondants 2. 420 répondants, question à choix multiples

2.

Les grands impacts du bilan de compétences

Effet #1 – Meilleure connaissance de soi et du marché

Derrière chaque parcours accompagné par Sensei, il y a un moment de bascule : celui où l'on commence à mieux se comprendre et à mieux lire le monde du travail. Grâce aux bilans de compétences, les bénéficiaires affinent leur perception d'eux-mêmes, leurs envies, leurs atouts, leurs moteurs mais aussi des métiers qui leur correspondent. Cette double prise de conscience change la donne : ils ne se contentent plus d'aspirations vagues ou d'objectifs par défaut. Ils identifient avec plus de justesse ce qu'ils veulent viser, ce qu'ils peuvent apporter, et dans quels environnements ils ont envie d'évoluer. Ce réalignement progressif, entre soi et projet, et entre projet et réalités du marché du travail, est au cœur de l'impact mesuré.

« J'ai découvert des forces que je n'avais jamais identifiées. Grâce aux échanges et aux outils, j'ai compris ce que je valais, ce que je voulais, et où je pouvais aller. J'ai arrêté de viser des trucs par défaut. Maintenant, je sais ce que j'apporte, et je sais ce que je veux éviter. »

”

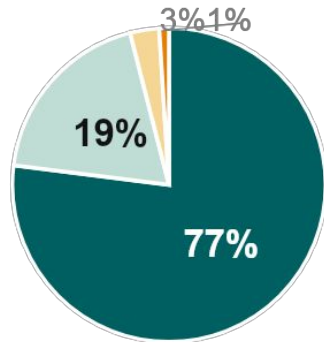
Des bénéficiaires qui connaissent mieux leurs atouts, leurs motivations professionnelles et leurs aspirations

Les bénéficiaires connaissent mieux...

LEURS ATOUTS

96% des répondants estiment que le BDC leur a permis de mieux identifier leurs atouts

Le BDC m'a permis de mieux identifier mes atouts / compétences¹

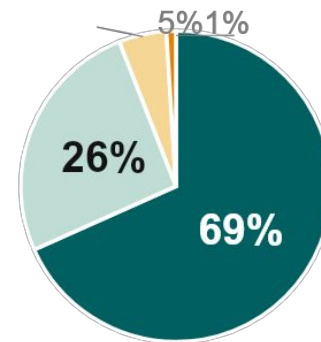


■ Tout à fait d'accord
■ Plutôt d'accord
■ Plutôt pas d'accord
■ Pas d'accord

LEURS MOTIVATIONS

95% des répondants estiment que le BDC leur a permis de mieux cibler leurs motivations professionnelles

Le BDC m'a permis de mieux cibler ce qui me motivait vraiment dans le travail¹

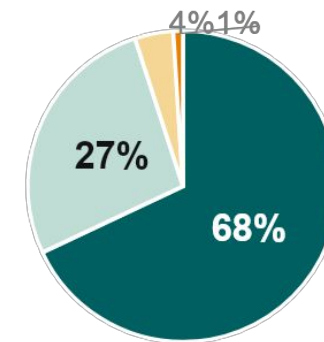


■ Tout à fait d'accord
■ Plutôt d'accord
■ Plutôt pas d'accord
■ Pas d'accord

LEURS ASPIRATIONS

95% des répondants considèrent que le BDC leur a permis de mieux cibler leurs aspirations professionnelles

Le BDC m'a permis de mieux cerner mes aspirations professionnelles¹



■ Tout à fait d'accord
■ Plutôt d'accord
■ Plutôt pas d'accord
■ Pas d'accord

1. 420 répondants

Des bénéficiaires mieux à même d'aligner leurs aspirations aux réalités du marché du travail

88% des répondants estiment que le BDC leur a permis de **mieux connaître les métiers qui leur sont adaptés** (dont 49% tout à fait d'accord)¹

MÉTIERS

Le BDC permet de découvrir de nouveaux métiers, en s'assurant de leur disponibilité et de leur dynamisme sur le marché du travail

83%

des répondants disent que le BDC leur a **ouvert le champ des possibles** (nouveaux secteurs, nouveaux métiers, etc.)¹
dont 55% tout à fait d'accord avec cela

77%

des répondants disent que le BDC leur a permis de **découvrir des métiers auxquels ils n'auraient pas pensé par eux-mêmes**¹
dont 45% tout à fait d'accord avec cela

ATTENTES

Le BDC permet de prendre conscience des caractéristiques et attentes liées aux métiers / secteurs visés, afin de mieux les adresser

86%

des répondants disent que le BDC les a **aidés à mieux comprendre les attentes et les caractéristiques du secteur qui les attirait / dans lequel ils aimeraient évoluer**¹
dont 42% tout à fait d'accord avec cela

« On a fait sortir ce qui me plairait, **on a comparé avec le marché**, on a vu si j'en avais la **capacité**.
J'avais 5 axes, et j'ai fini par choisir la communication et la conduite du changement »

Effet #2 – Accès à des conditions facilitant la réflexion professionnelle et la recherche d'emploi

Se poser pour réfléchir à son avenir n'est jamais simple, surtout quand on avance seul, ou que l'on n'a jamais vraiment eu la place de le faire. Avec Sensei, les bénéficiaires témoignent d'un espace rare : sécurisant, structuré, soutenant. Ils s'y sentent écoutés, considérés, et autorisés à avancer à leur rythme. Cet accompagnement leur offre non seulement un cadre pour penser plus librement, mais aussi des outils concrets pour progresser. Pour beaucoup, c'est la première fois qu'ils prennent ce temps, un vrai temps pour eux, sans pression ni injonction. Un temps utile, qui éclaire la suite.

« Le distanciel, c'était essentiel pour moi. J'étais trop fragile pour me déplacer, et derrière un écran, je pouvais vraiment lâcher. J'avais moins peur d'être jugée. On m'a laissée avancer à mon rythme, sans pression. C'est la première fois qu'on me donnait l'espace de réfléchir pour moi, pas pour cocher une case. »

”

Le bilan de compétences est un cadre privilégié, qui met les bénéficiaires dans de bonnes conditions pour réfléchir à leur projet

93% des répondants estiment que le BDC est **un cadre privilégié pour réfléchir à son avenir professionnel**¹

Le bilan de compétences est un cadre privilégié de réflexion car...

| ... il diminue le sentiment de solitude dans la réflexion, en offrant de l'écoute et de la considération | ... il incite à prendre le temps de la réflexion, difficile à prendre sans cadre dédié | ... il apporte un regard et des conseils d'experts, rassurant le bénéficiaire sur ses choix |
|--|--|---|
| <p>97% des répondants disent que le BDC leur a permis de se sentir moins seuls dans leur réflexion professionnelle² (dont 76% tout à fait d'accord)</p> <p><i>« À ce moment-là, je n'avais même pas besoin de reconnaissance, juste de considération. Et mon conseiller m'a offert ça, simplement, sincèrement. »</i></p> | <p>58% des répondants disent que le BDC est un cadre privilégié car ils ont pu y consacrer un temps qu'ils n'auraient pas pris autrement¹</p> <p><i>« Le bilan m'a permis de faire ce que je n'avais jamais fait : m'arrêter, me poser, et réfléchir vraiment à la suite. »</i></p> | <p>63% des répondants disent que le BDC est un cadre privilégié car ils sont guidés dans leur réflexion, là où ils ne savaient pas par quel bout la prendre auparavant¹</p> <p>36% des répondants disent que le BDC est un cadre privilégié car ils ont pu échanger avec des experts¹</p> |

1. 420 répondants, question à choix multiples 2. 420 répondants

Effet #3 – Structuration du projet professionnel et construction d'un plan d'action clair et efficace

Avant le bilan, beaucoup avancent sans cap, pris dans le flou des possibles ou l'absence de perspectives concrètes. Avec Sensei, ce flou s'estompe progressivement. Les bénéficiaires apprennent à poser des jalons : mieux se connaître, définir un objectif, bâtir un plan d'action clair et adapté. Cette structuration progressive, étape par étape, permet à chacun de sortir du brouillard et de (re)prendre le contrôle sur son avenir. Le projet devient tangible, crédible, activable. Ce n'est plus une idée floue : c'est un chemin, avec des repères.

« Avant, j'étais sans direction. Avec le bilan, tout s'est posé étape par étape : qui je suis, ce que je veux, où je peux aller. Ce n'était pas flou ou théorique, c'était concret. J'ai même défini un plan B pour la naturopathie, que je garde comme projet de cœur. Aujourd'hui, j'ai un cap ! »

”

Le BDC oriente les bénéficiaires vers la voie professionnelle qui leur correspond en confirmant ou en précisant leurs objectifs

POUR CEUX QUI AVAIENT DÉJÀ UN PROJET PROFESSIONNEL AVEC OBJECTIF CLAIR

Le BDC permet de **CONFIRMER** (et donc rassurer) ou d'infirmier le projet professionnel initial du bénéficiaire

91%★ des répondants qui avaient une idée claire de leur projet professionnel ont vu leur projet confirmé au moins en partie par le BDC¹
dont 65% se le sont vu confirmer complètement

19% des répondants

POUR CEUX QUI N'AVAIENT PAS DE PROJET PROFESSIONNEL AVEC UN OBJECTIF CLAIR

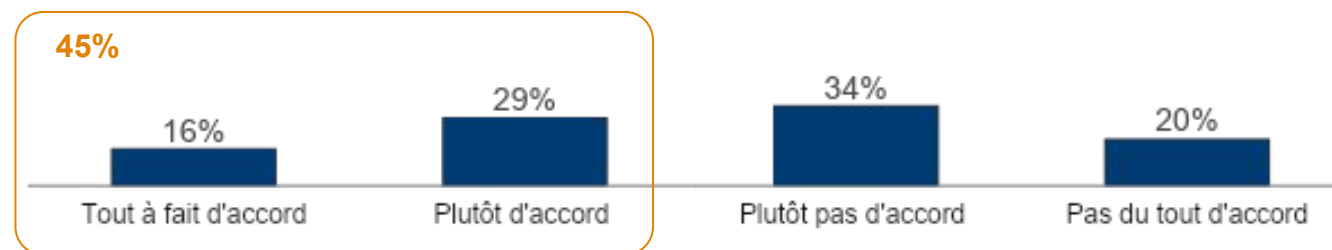
Le BDC permet de **CONSTRUIRE** le projet professionnel du bénéficiaire

84% des répondants qui n'avaient pas une idée claire de leur projet professionnel disent que le BDC leur a permis de **préciser un projet crédible et adapté à leurs aspirations et besoins**²
dont 56% tout à fait d'accord

81% des répondants

Près de la moitié (45%) des bénéficiaires se seraient « trompés » de voie professionnelle sans le BDC

*Sans le bilan de compétences, je me serais engagé dans une voie professionnelle qui ne me correspondait pas*³



1. Parmi ceux qui avaient un projet avec des objectifs clairs, 80 répondants 2. Parmi ceux qui n'avaient pas de projet avec des objectifs clairs, 340 répondants 3. 420 répondants

★ Petit échantillon, résultat à prendre avec plus de précautions

Effet #4 – Montée en compétences

Le bilan de compétences permet aux bénéficiaires d'acquérir des compétences à deux niveaux. D'un côté, les **compétences directes**, acquises grâce à Sensei via l'accompagnement lui-même : savoir mieux se présenter, structurer ses démarches, valoriser son parcours. De l'autre, les **compétences indirectes**, développées grâce aux formations identifiées au cours du bilan, qui s'inscrivent dans le projet professionnel. Ce double apport contribue à sécuriser le parcours et à redonner prise sur l'action.

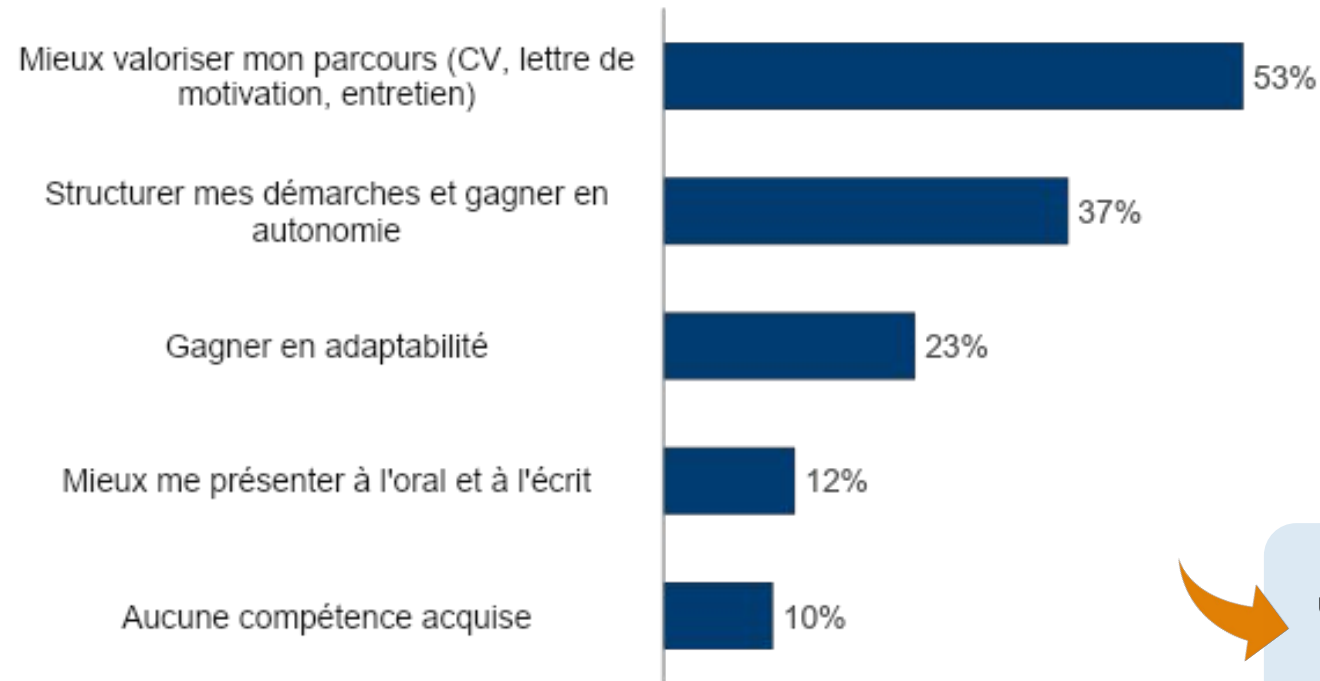
« J'ai repris la main sur mon parcours. J'ai appris à refaire un CV, à valoriser ce que je savais déjà faire. J'ai ouvert LinkedIn, paramétré mes alertes, enclenché une VAE. Je me sentais plus outillé, plus sûr de moi. Ce que j'ai gagné, ce n'est pas juste un projet : c'est de l'autonomie. »



Grâce à une meilleure connaissance de soi et des idées plus structurées, les bénéficiaires acquièrent des compétences douces

90% des répondants estiment avoir acquis des compétences douces grâce à Sensei

Avez-vous acquis des compétences grâce à Sensei ? Si oui, lesquelles ? ¹



Lorsque la montée en compétences est nécessaire pour le projet professionnel, les bénéficiaires sont redirigés vers des formations

Depuis que Sensei a lancé son activité BDC en 2022...

4 300

formations ont été identifiées / confirmées lors du bilan de compétences puis effectivement commencées par les bénéficiaires¹

26%

des répondants ont identifié / confirmé au moins une formation grâce au bilan de compétences et l'ont effectivement commencée ensuite¹

1,2

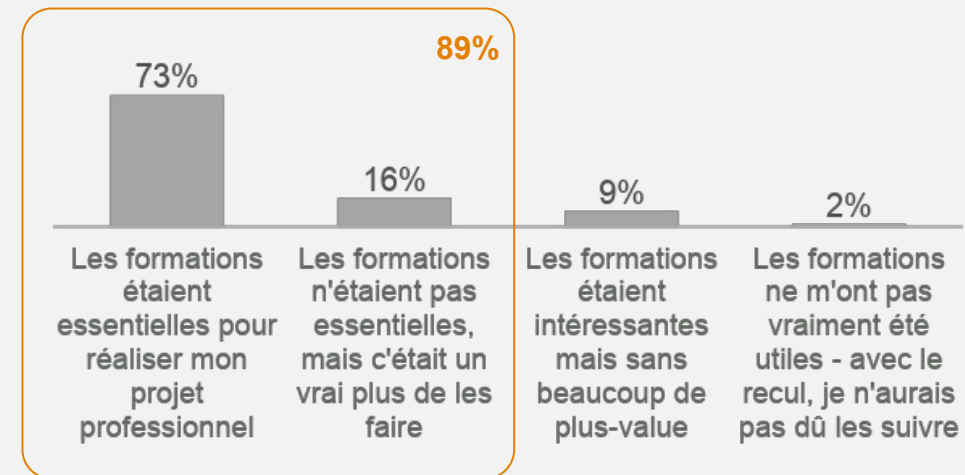
formation commencée en moyenne pour ceux qui en commencent au moins une (soit **0,3** formation en moyenne parmi l'ensemble des répondants)³



Des formations essentielles pour la majorité des répondants qui en ont commencé au moins une

89% des répondants ayant commencé au moins une formation estiment qu'elle était pertinente pour leur projet professionnel²

Quelle est la plus-value des formations que vous avez identifiées et suivies suite à votre bilan de compétences Sensei par rapport à votre projet professionnel ?



1. Estimation Archipel&Co sur la base de la question : « Parmi les formations professionnelles que vous avez identifiées grâce au bilan de compétences Sensei, combien en avez-vous effectivement commencées ? », 420 répondants. 14056 bénéficiaires considérés depuis 2022. 2. Parmi ceux qui ont fait au moins une formation après le BDC, 109 répondants 3. Parmi ceux qui ont fait au moins une formation après le BDC, après retraitements, 97 répondants considérés

Le BDC permet aux finances publiques d'économiser 152€ / bénéficiaire après 2 ans (soit 813k€ pour 5339 bénéficiaires)

Coût d'une formation : 1560€, payés à 62% par des financements publics

| | | Année 1 | Année 2 |
|--|---------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| Formations non-pertinentes qui ont été évitées (1100 formations) | Coûts évités | 703 k€ | 351 k€ |
| Formations validées / conseillées par le BDC et qui sont pertinentes (1450 formations) | Coûts neutres | 927 k€ | 464 k€ |
| Formations validées / conseillées par le BDC et qui sont non-pertinentes (200 formations) | Coûts en plus | 129 k€ | 64 k€ |
| Coûts évités sur les formations | Coûts évités nets | 574 k€ soit 108€ / bénéficiaire | 287 k€ soit 54€ / bénéficiaire |
| | Coûts évités actualisés à T0 | 550 k€ soit 103€ / bénéficiaire | 263 k€ soit 49€ / bénéficiaire |
| | Coûts évités actualisés cumulés | 550 k€ soit 103€ / bénéficiaire | 813 k€ soit 152€ / bénéficiaire |

Taux d'actualisation : 4,5%

Voir annexes pour plus de détails méthodologiques²²

Effet #5 – Renforcement de la confiance en soi et de la motivation

Le bilan de compétences produit un impact psychologique majeur en permettant aux bénéficiaires de reconnecter avec leurs capacités et de retrouver une dynamique d'action. Cette transformation touche trois dimensions essentielles : la confiance en soi, la motivation professionnelle retrouvée et l'ambition renforcée. L'accompagnement dépasse ainsi la simple analyse des compétences pour agir sur l'estime de soi et la capacité à se projeter dans l'avenir. Cette restauration de l'image positive de soi réactive le pouvoir d'agir et se traduit par une reprise d'initiative concrète dans les démarches professionnelles.

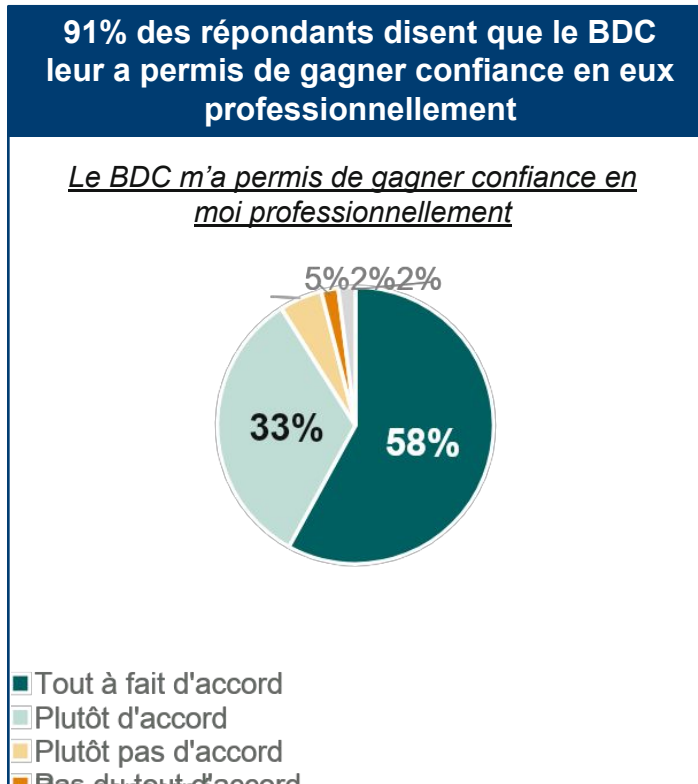
« Je n'existais plus. Sensei m'a redonné confiance, doucement, mais profondément. J'ai compris que j'étais capable, que j'avais encore une place. J'ai recommencé à envoyer des CV, à croire en mes chances. Ce n'est pas eux qui m'ont motivée, c'est moi qui l'ai retrouvée grâce à eux. »

”

Une confiance soi, une motivation professionnelle et une ambition stimulées par le BDC

Les bénéficiaires retrouvent...

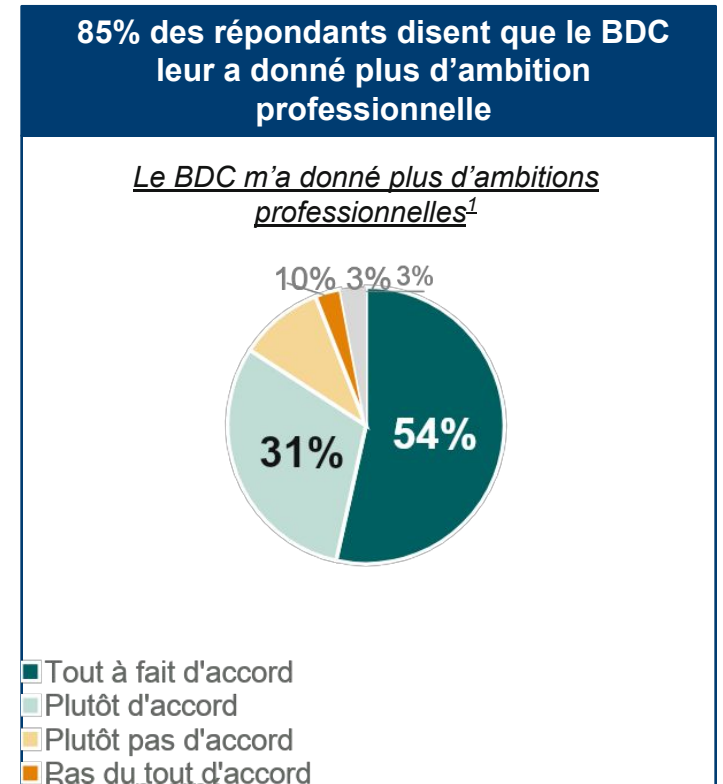
CONFIANCE EN SOI



MOTIVATION



AMBITION



1. 420 répondants

Impact #6 – Insertion professionnelle durable et adaptée

Le bilan de compétences, grâce à tout ce qu'il apporte au bénéficiaire (meilleure connaissance de soi et du marché, des objectifs clairs, un plan d'action structuré, et une confiance en soi et motivation plus grandes), lui permet de se mettre en mouvement pour trouver l'emploi de ses rêves. Le bénéficiaire accède ainsi à un emploi qui lui est adapté, et y reste durablement.

Cependant, le bilan de compétences favorise une approche stratégique de l'insertion professionnelle qui privilégie la durabilité sur l'urgence du retour à l'emploi. La transition professionnelle requière parfois du temps, pour souffler ou pour se former – un temps qui délaie le retour à l'emploi.

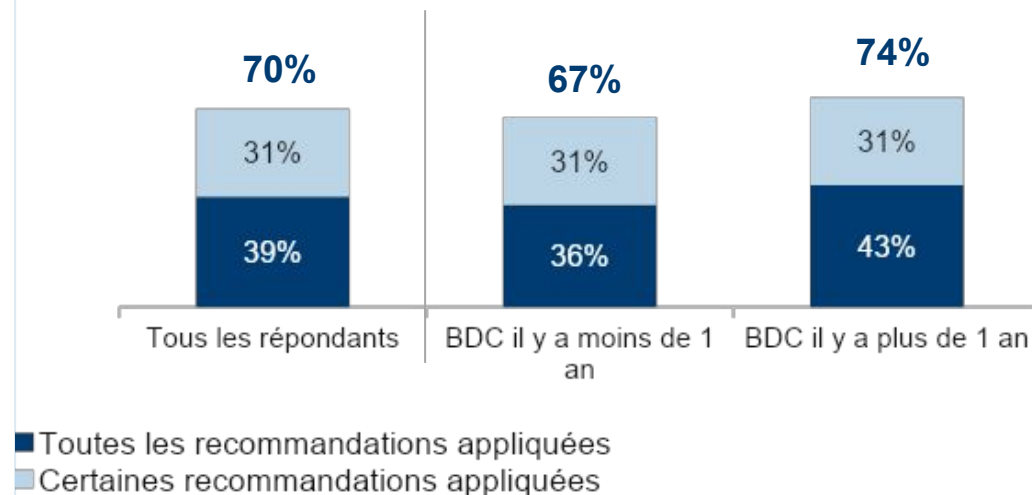
« Sans le bilan, je serais peut-être retournée dans le même job et je me serais encore cassé la gueule. Là, j'ai repris le travail, mais différemment : à 80 %, avec des limites claires. Je me sens capable, je sais ce que je vau, et je ne m'épuise plus pour prouver des choses. C'est ça, une reprise durable. »

Des bénéficiaires qui se « mettent en mouvement » et qui appliquent le plan d'action issu du BDC

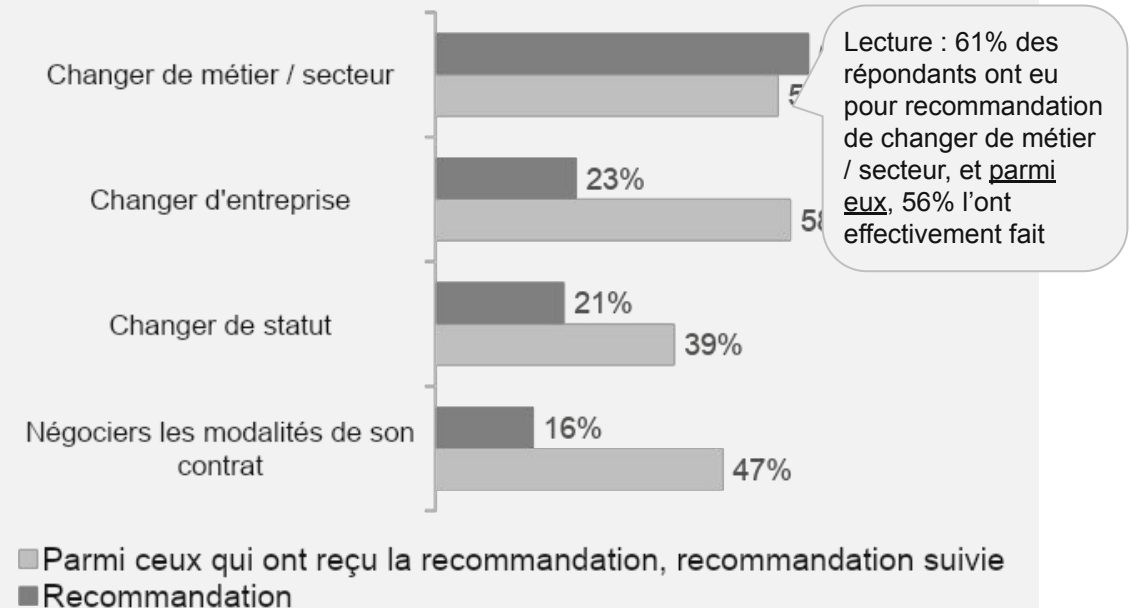
88% des répondants disent que le BDC leur a permis de se mettre en mouvement vis-à-vis de leur projet professionnel¹ (dont 49% tout à fait d'accord)

70% des répondants dont le plan d'action recommandait de changer quelque chose à leur vie professionnelle (93% des répondants) ont appliqué tout ou une partie de leur plan d'action à la suite de leur bilan de compétences²

Part des répondants qui ont appliqué au moins une recommandation



**Que vous recommandait le plan d'action ?³
VS. Qu'avez-vous suivi ?**



1. 420 répondants 2. Parmi ceux dont le plan d'action recommandait de changer quelque chose à leur vie professionnelle, 389 répondants. Parmi ceux qui ont réalisé leur BDC il y a moins de 1 an : 223 répondants 4. Parmi ceux qui ont réalisé leur BDC il y a plus de 1 an : 158 répondants 3. 420 répondants, question à choix multiples

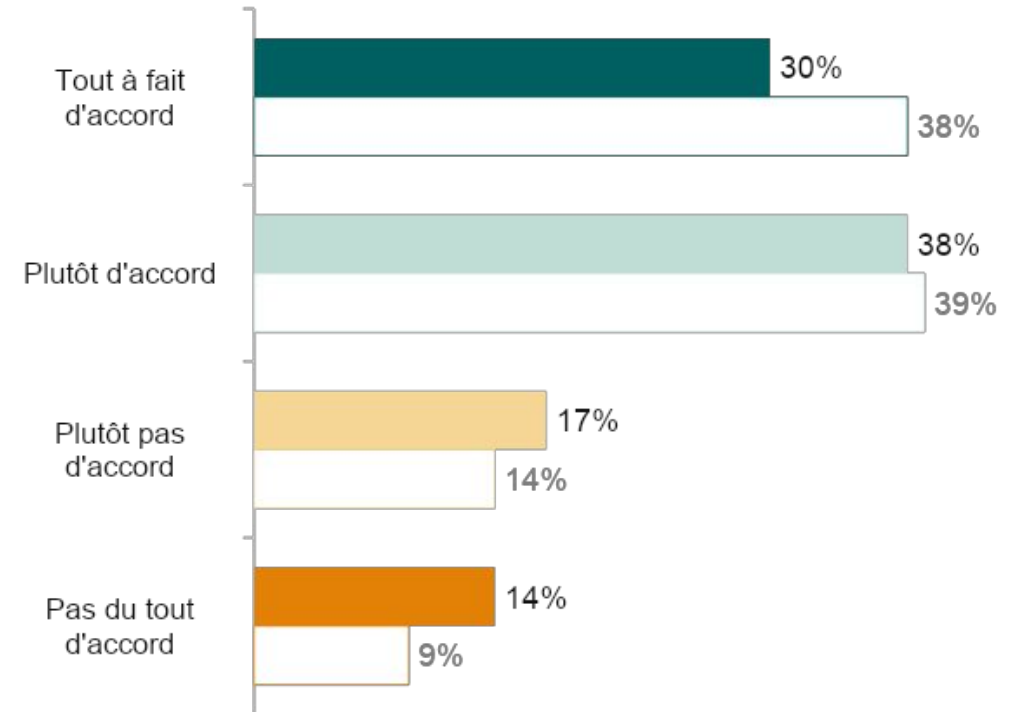
Des bénéficiaires en voie d'accéder au métier de leurs rêves

68%

des répondants disent que le BDC leur a permis d'identifier puis d'exercer le métier de leurs rêves, en adéquation avec leurs valeurs et leurs aspirations¹

77% parmi ceux qui ont appliqué au moins une recommandation du plan d'action²

Le BDC Sensei m'a permis d'identifier puis d'exercer le métier de mes rêves, en adéquation avec mes valeurs et mes aspirations^{1,2}

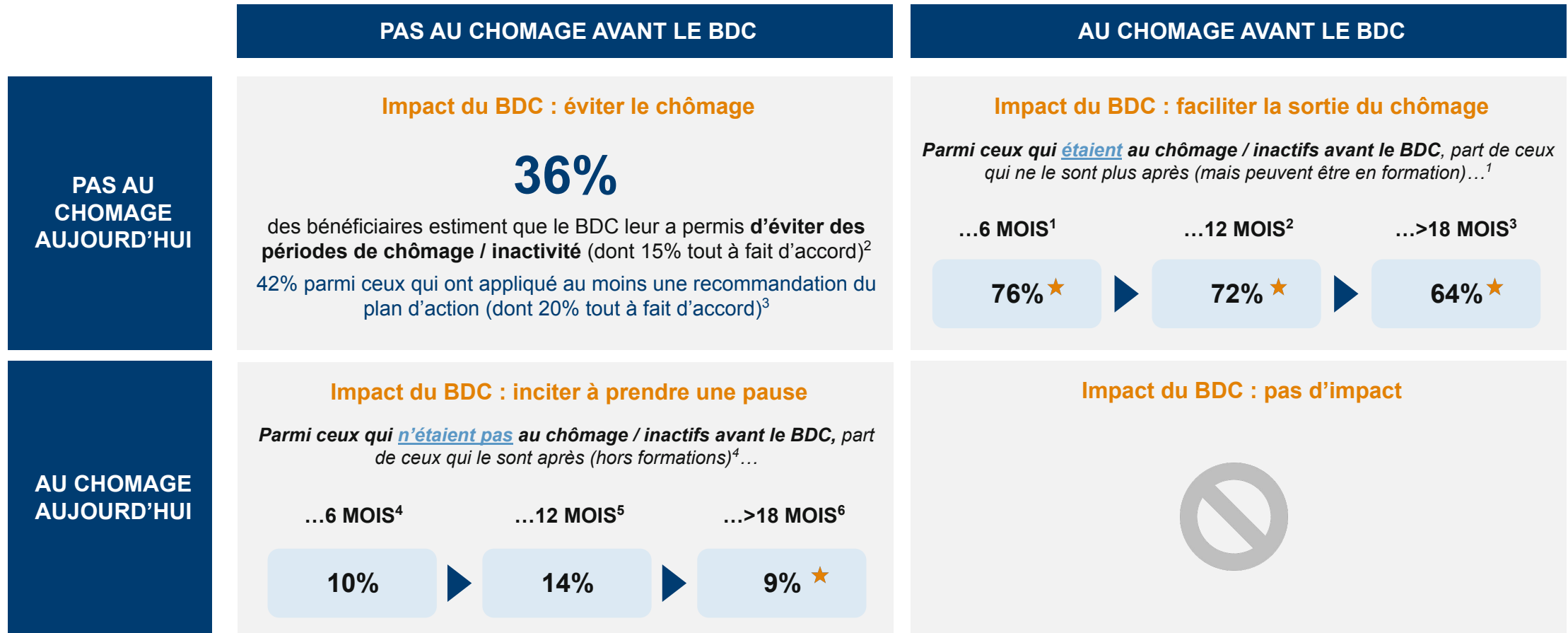


□ Au moins 1 recommandation appliquée ■ Tous les répondants

1. 420 répondants 2. Parmi ceux qui ont appliqué au moins une recommandation du plan d'action, 274 répondants

Un impact sur le retour à l'emploi (hors formations) qui dépend de la situation du bénéficiaire

Le taux de chômage parmi les bénéficiaires baisse de 6 points après 1 an, 9 points après 1,5 an



1. Parmi ceux qui étaient au chômage / inactifs et qui ont fait leur BDC il y a au moins 6 mois, 55 répondants Parmi ceux qui étaient au chômage / inactifs et qui ont fait leur BDC il y a au moins 12 mois, 24 répondants. Parmi ceux qui étaient au chômage / inactifs et qui ont fait leur BDC il y a au moins 18 mois, 14 répondants 2. 420 répondants 3. Parmi ceux qui ont appliqué au moins une recommandation du plan d'action, 274 répondants 4. Parmi ceux qui n'étaient pas au chômage / inactifs et qui ont fait leur BDC il y a au moins 6 mois, 220 répondants. Parmi ceux qui n'étaient pas au chômage / inactifs et qui ont fait leur BDC il y a au moins 12 mois, 110 répondants. Parmi ceux qui n'étaient pas au chômage / inactifs et qui ont fait leur BDC il y a au moins 18 mois, 57 répondants

Petit échantillon, résultat ★ à prendre avec plus de précautions

Impact #7 – Retombées sur les bénéficiaires

En dirigeant les bénéficiaires vers des projets professionnels qui leur correspondent, le bilan de compétences génère un plus grand épanouissement professionnel, lequel rayonne sur l'épanouissement personnel global. Mais ce dernier est aussi plus directement renforcé par le bilan de compétences, lequel permet aux individus de développer une vision plus positive de leur existence, de leurs capacités d'action et de leur rapport à eux-mêmes et aux autres.

Cette évolution positive influence la santé mentale des bénéficiaires, qui s'améliore nettement.

« Sensei m'a changée. Je vois les choses différemment. J'ai le sourire presque tous les matins, et c'était loin d'être le cas avant. Je ne fais plus les choses pour les autres, je les fais pour moi. Ce n'est pas juste une évolution professionnelle, c'est une transformation personnelle. »

”

Des bénéficiaires plus épanouis dans leur vie professionnelle grâce aux évolutions permises par le BDC

69%
des répondants se disent plus **épanouis au travail** grâce aux évolutions professionnelles permises par le BDC (dont 39% beaucoup)¹



78%

des répondants disent être **plus confiants en leur avenir professionnel** (dont 53% beaucoup)¹

67%

des répondants disent avoir **une meilleure productivité / un meilleur engagement** au travail (dont 36% beaucoup)¹

63%

des répondants disent se sentir **mieux reconnus dans leur travail** (dont 33% beaucoup)¹



Un impact un peu plus fort sur ceux qui ont effectivement suivi au moins une recommandation du plan d'action²

vs. **78%** pour ceux qui ont suivi au moins une recommandation du plan d'action (dont 49% beaucoup)

vs. **81%** pour ceux qui ont suivi au moins une recommandation du plan d'action (dont 61% beaucoup)

vs. **76%** pour ceux qui ont suivi au moins une recommandation du plan d'action (dont 45% beaucoup)

vs. **73%** pour ceux qui ont suivi au moins une recommandation du plan d'action (dont 42% beaucoup)

1. 420 répondants 2. Parmi ceux qui ont appliqué au moins une recommandation du plan d'action, 274 répondants

Plus largement, le BDC améliore le bien-être des bénéficiaires, bien au-delà de la vie professionnelle

Le bien-être global des bénéficiaires s’améliore non seulement grâce à une vie professionnelle plus épanouissante, mais également parce que le BDC permet une évolution personnelle (rapport à soi, rapport aux choses, etc.) qui agit directement sur l’épanouissement personnel

82%
des répondants se disent plus **épanouis globalement** (dont 50% beaucoup)¹



77%

des répondants disent se sentir **plus autonomes** (décisions éclairées, bonnes pratiques, etc.) (dont 46% beaucoup)¹

77%

des répondants disent avoir un **meilleur équilibre pro / perso** (dont 45% beaucoup)¹

77%

des répondants disent être **plus entrepreneurs au quotidien** (au travail ou dehors) (dont 43% beaucoup)¹



Un impact un peu plus fort sur ceux qui ont effectivement suivi au moins une recommandation du plan d’action²

vs. **88%** pour ceux qui ont suivi au moins une recommandation du plan d’action (dont 61% beaucoup)

vs **83%** pour ceux qui ont suivi au moins une recommandation du plan d’action (dont 57% beaucoup)

vs. **82%** pour ceux qui ont suivi au moins une recommandation du plan d’action (dont 54% beaucoup)

vs. **84%** pour ceux qui ont suivi au moins une recommandation du plan d’action (dont 53% beaucoup)

1. 420 répondants 2. Parmi ceux qui ont appliqué au moins une recommandation du plan d’action, 274 répondants

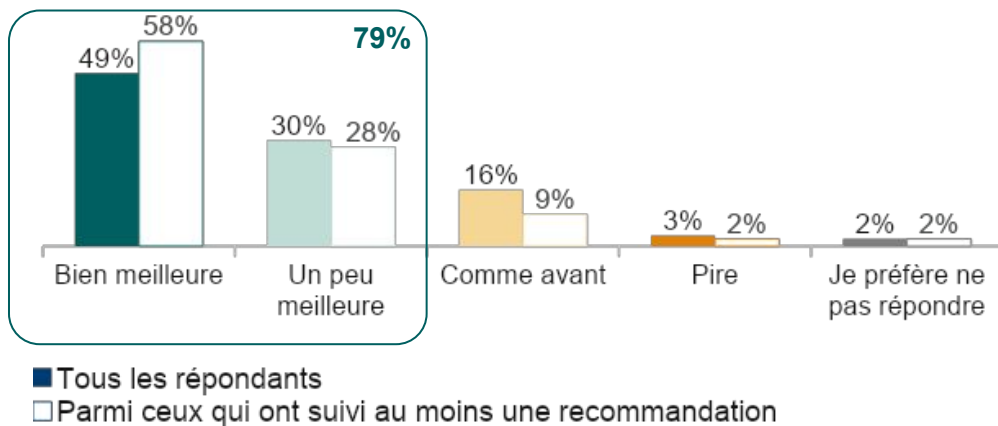
Une nette amélioration de la santé mentale des bénéficiaires, à laquelle contribue grandement le BDC

79%

des répondants disent que, par rapport à avant le BDC, leur santé mentale est meilleure¹

86% parmi ceux qui ont appliqué au moins une recommandation du plan d'action³

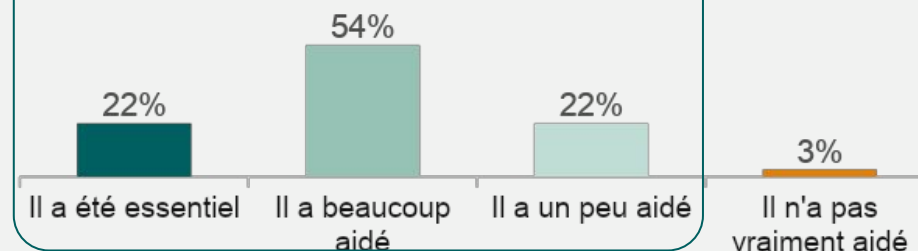
Par rapport au moment où vous avez commencé votre bilan de compétences Sensei, comment évaluez-vous votre santé mentale aujourd'hui ?¹



Le BDC contribue grandement à l'amélioration de la santé mentale

Dans quelle mesure le bilan de compétences Sensei a contribué à l'amélioration de votre santé mentale ?²

97% estiment que le BDC a contribué à l'amélioration de leur santé mentale



« Honnêtement, ce bilan m'a remise debout. J'étais en burn-out, perdue, vidée. Ce que j'ai vécu avec Sensei, c'est bien plus qu'un accompagnement professionnel. C'était thérapeutique. Clairement, ça devrait être remboursé par la Sécurité Sociale. »

1. 420 répondants. 2. Uniquement parmi ceux qui ont dit que leur santé mentale s'est améliorée, 332 répondants 3. Parmi ceux qui ont appliqué au moins une recommandation du plan d'action, 274 répondants

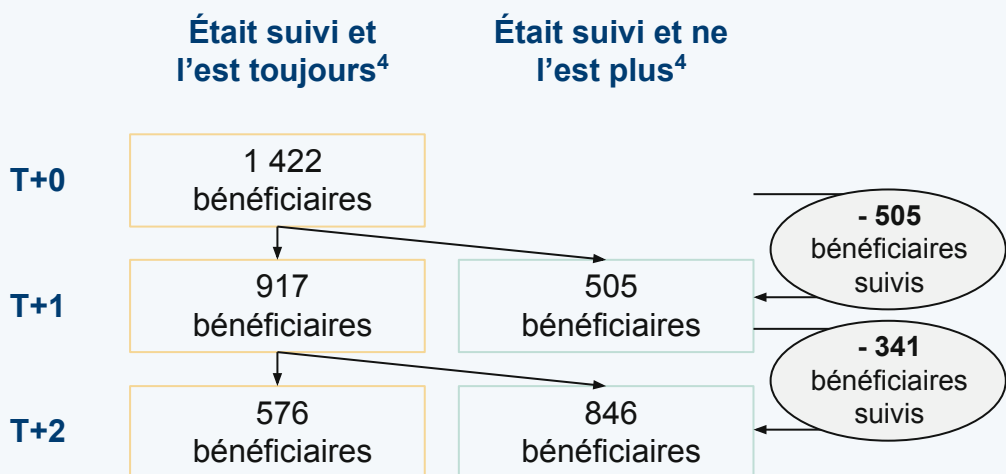
846 bénéficiaires arrêtent ainsi leur prise en charge pour épuisement professionnel et 1 823 l'évitent grâce au BDC

Sur la base de 5339 bénéficiaires par an (moyenne 2023 et 2024)

SORTIE DE LA PRISE EN CHARGE

846 bénéficiaires étaient pris en charge pour épuisement professionnel et le sont plus 2 ans après le BDC

- 27% des bénéficiaires étaient pris en charge pour épuisement professionnel avant le BDC¹
- Parmi eux, 35% ne le sont plus au bout d'1 an² et 59% ne le sont plus au bout de 2 ans³

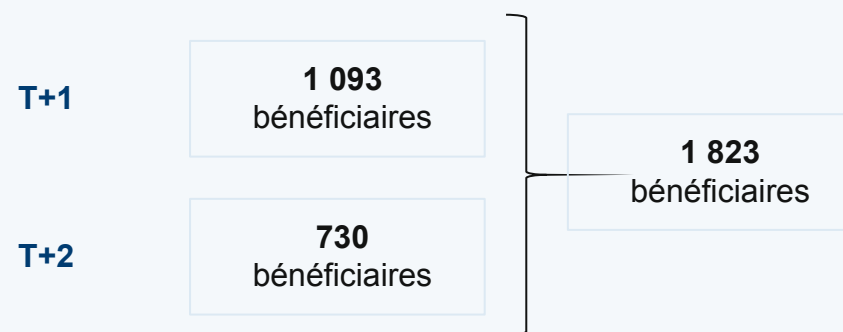


EVITEMENT DE LA PRISE EN CHARGE

1 808 bénéficiaires n'étaient pas pris en charge, mais auraient risqué de l'être dans les 2 ans sans le BDC

- 73% des bénéficiaires n'étaient pas pris en charge pour épuisement professionnel avant le BDC¹
- Parmi eux, 55% avaient clairement le sentiment d'épuisement professionnel, et 29% en ressentait les premiers signes⁵

Nombre de bénéficiaires qui auraient été pris en charge sans BDC⁴



Les « Je ne souhaite pas répondre » ont été retraités. 1. 413 répondants. 2. Parmi ceux qui ont réalisé leur BDC il y a moins d'un an, 238 répondants, dont 65 étaient pris en charge 3. Parmi ceux qui ont réalisé leur BDC il y a 1 à 2 ans, 148 répondants, dont 38 étaient pris en charge 4. Sur la base de 5339 bénéficiaires par an (moyenne 2023 et 2024) 5. Parmi ceux qui n'étaient pas pris en charge avant le BDC, 303 répondants

★ Petit échantillon, résultat à prendre avec plus de précautions

Le BDC permet à la Sécurité Sociale d'économiser 333€ / bénéficiaire après deux ans (soit 1,8m€ pour 5339 bénéficiaires)

Coût de prise en charge considéré : 1 103 € / personne / an (dont consultations, traitements et indemnités d'arrêt de travail)

| | | Année 1 | Année 2 | |
|--|---------------------------------|---|---|-----------------------------|
| Sortie de la prise en charge | Coûts évités | 557 k€ | 376 k€ | Taux d'attribution : 65% |
| | Coûts évités attribués | 360 k€ | 243 k€ | |
| Evitement de la prise en charge | Coûts évités | 1 206 k€ | 805 k€ | Taux d'attribution : 64% |
| | Coûts évités attribués | 774 k€ | 517 k€ | |
| Evitement de la prise en charge | Coûts évités attribués | 1 133 k€ soit 212€ / bénéficiaire | 760 k€ soit 142€ / bénéficiaire | Taux d'actualisation : 4,5% |
| | Coûts évités actualisés à T0 | 1 084 k€ soit 203€ / bénéficiaire | 696 k€ soit 130€ / bénéficiaire | |
| | Coûts évités actualisés cumulés | 1 084 k€ soit 203€ / bénéficiaire | 1 780 k€ soit 333€ / bénéficiaire | |

Voir annexes pour plus de détails méthodologiques³⁴

L'amélioration de la santé mentale permet par ailleurs des coûts évités plus indirects

Exemples d'autres coûts évités liés à la santé mentale :

Autres coûts évités pour la Sécurité Sociale

- Il a été démontré qu'un stress professionnel élevé pouvait engendrer d'autres problèmes de santé, comme les maladies cardiovasculaires, d'hypertension, musculo-squelettiques, etc.
- Le prise en charge de ces maladies représentent un coût significatif pour la Sécurité Sociale, qui est donc évité en améliorant la santé mentale des bénéficiaires

L'INRS a ainsi estimé, qu'en 2007, l'ensemble des coûts de santé liés au stress professionnel étaient compris entre **125 et 200 millions d'euros**¹

Coûts évités sur la fiscalité

- Les troubles de santé mentale impactent directement la valeur ajoutée qu'apporte le bénéficiaire à son entreprise, que ce soit par son absence ou par sa moindre productivité
- Cette moindre valeur ajoutée impacte celle de l'entreprise, et donc la fiscalité qui lui est associée

L'OIT a ainsi estimé, qu'en 2000, les troubles de santé mentale représentaient un coût de **3 à 4% du PIB** en Union Européenne²

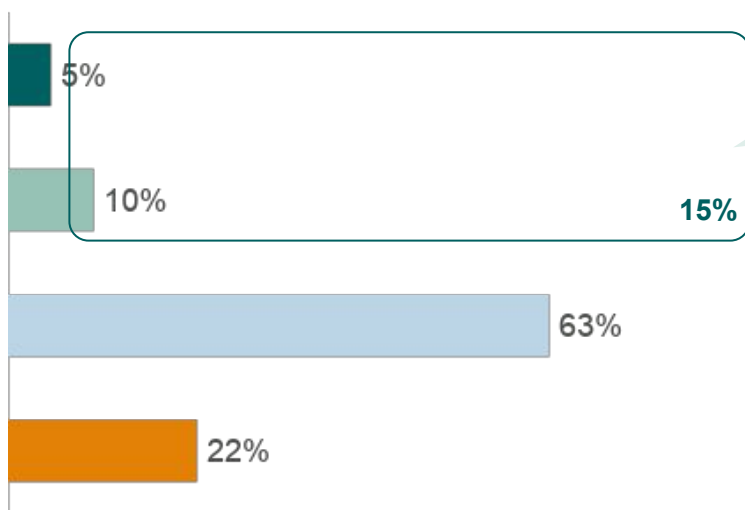
1. INRS, [Le coût du stress professionnel en France](#), 2007, dont prise en charge de la dépression 2. OCDE, [Mal-être au travail ? Mythes et réalités sur la santé mentale et l'emploi](#), 2012

A court terme, 15% des bénéficiaires voient leurs revenus augmenter grâce au BDC

15%

des répondants ont vu leurs revenus augmenter grâce au bilan de compétences (vs. 22% les ont vus baisser)¹

Grâce au bilan de compétences Sensei, estimez-vous avoir vu vos revenus augmenter ?¹



- Les revenus ont augmenté en moyenne de **520€ bruts / mois** (parmi ceux qui les ont vu augmenter), soit **6200€ bruts / ans²** ★
- Cette hausse de revenus peut ensuite générer une hausse des cotisations patronales et sociales, des impôts directs (impôts sur le revenu), des impôts indirects (TVA, etc.), de l'épargne, et de la consommation.

Une baisse de revenus potentiellement transitoire : > à suivre dans la durée ★

- Par une période de transition sans emploi : 53% des répondants qui ont vu leurs revenus baisser sont sans emploi ou en arrêt (37% sont aujourd'hui au chômage, 8% en formation, 8% en arrêt)³
- Par une évolution professionnelle moins rémunératrice : 46% des répondants qui ont vu leurs revenus baisser sont en emploi (32% sont en salariat, 12% indépendants, 2% intérimaires)³

Aucune « recette supplémentaire » ne peut donc être monétisée

1. 420 répondants 2. Parmi ceux qui ont vu leurs revenus augmenter, après retraitements, 44 répondants 3. Parmi ceux qui ont vu leurs revenus baisser par rapport à avant le BDC, hors « autre », 89 répondants.

★ Petit échantillon, résultat à prendre avec plus de précautions

Impact #8 – Retombées sur les organismes publics de soutien à l'emploi

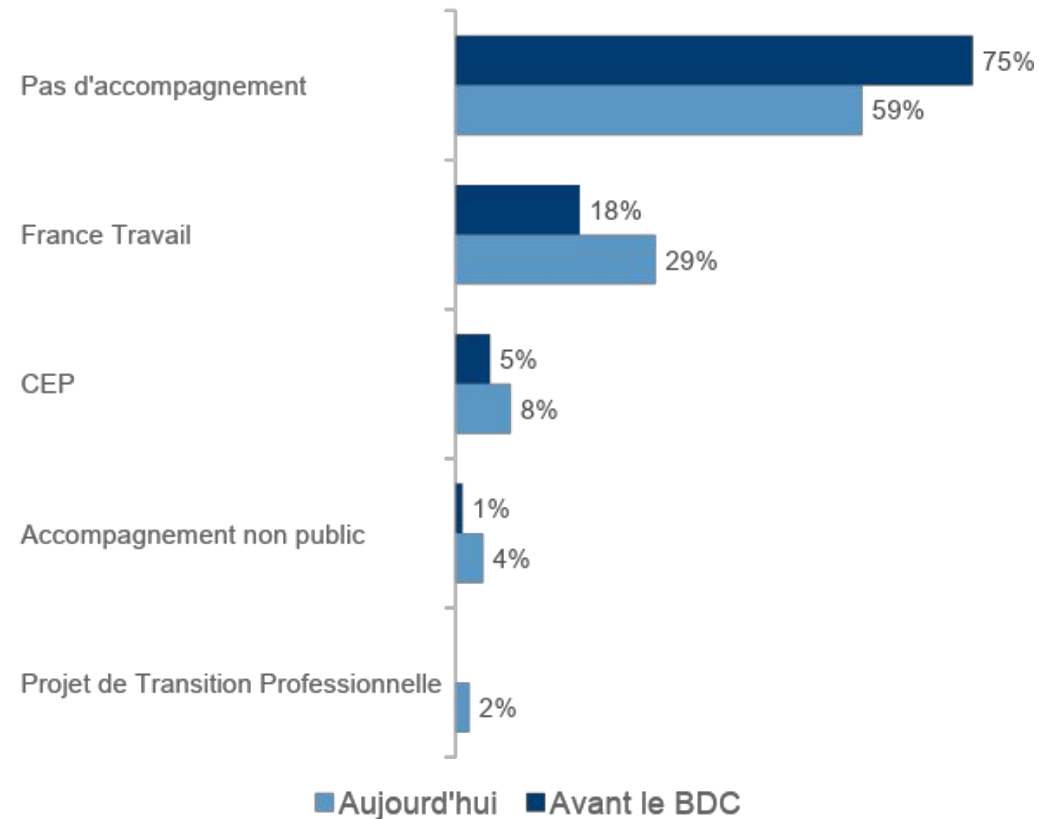
Le bilan de compétences s'inscrit dans un écosystème d'accompagnement vers l'emploi où il trouve sa place en complémentarité des dispositifs publics existants. Cette articulation bénéficie tant aux organismes publics qu'aux bénéficiaires, qui peuvent s'appuyer sur les apports du bilan de compétences : la meilleure connaissance de soi et du marché, la définition des objectifs professionnels, le plan d'action possible, etc. Le bilan de compétences vient ainsi enrichir et faciliter l'accompagnement proposé par les structures publiques.

« J'ai beaucoup parlé de Sensei aux ateliers de l'APEC et à France Travail. Au moins 3 personnes ne connaissaient même pas le BDC. Pour moi, à un moment de sa vie, c'est un incontournable. Parce qu'on ne peut pas faire ce travail seul. Il faut un regard extérieur, avec une vraie connaissance du métier, de la formation et de l'humain. C'est ça qui permet de s'orienter sans se tromper. »

22% des bénéficiaires sont accompagnés par un organisme public avant le BDC, dont 18% par France Travail



Part des répondants qui étaient accompagnés professionnellement par des organismes publics avant le bilan de compétences et aujourd'hui.¹



1. 420 répondants, question à choix multiples

Zoom France Travail Parmi les personnes accompagnées, moins de chômeurs, mais plus d'indépendants et de bénéficiaires en formation

Le taux de bénéficiaires accompagnés par France Travail évolue (à la hausse), en contradiction avec le taux de chômage (en baisse). Cela s'explique surtout par l'inscription nouvelle d'indépendants et de personnes en formation.

AVANT LE BDC

80% [★]

des bénéficiaires accompagnés par France Travail sont au chômage¹

tandis que 0% sont indépendants ou en formation

AUJOURD'HUI

45%

des bénéficiaires accompagnés par France Travail sont au chômage²

tandis que 13% sont indépendants et 13% en formation

A noter : les droits à l'ARE (allocation chômage) durent 2 à 3 ans selon l'âge

Sur les 2 premières années, pas de coûts évités possibles à monétiser en lien avec l'évolution du nombre de bénéficiaires de l'accompagnement de France Travail (dont indemnités chômage)

1. Parmi ceux qui étaient accompagnés par France Travail avant le BDC : 75 répondants 2. Parmi ceux qui sont accompagnés par France Travail aujourd'hui : 123 répondants. Les formations comprennent les apprentissages / stages / alternances

★ Petit échantillon, résultat à prendre avec plus de précautions

L'accompagnement de Sensei est reconnu comme complémentaire à celui des organismes publics

83% des répondants estiment que le BDC était **complémentaire à l'accompagnement professionnel dont ils bénéficiaient de la part de l'organisme public**¹ (dont 49% tout à fait)

Le BDC rend l'accompagnement des organismes publics plus facile ...

70% des répondants disent que le BDC leur a permis **d'améliorer l'accompagnement dont il bénéficiait de la part de l'organisme public** (31% tout à fait d'accord)¹

68% des répondants disent que le BDC leur a permis **de réduire en temps et en intensité l'accompagnement dont ils bénéficiaient de la part de l'organisme public** (34% tout à fait d'accord)¹

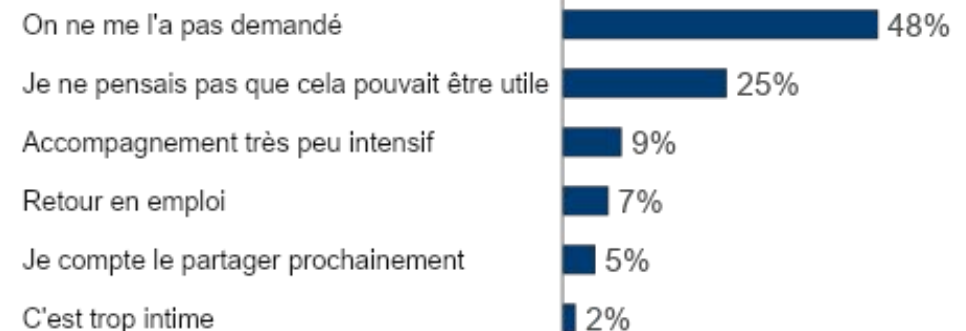
66% des répondants disent que le BDC a **facilité leurs échanges avec le conseiller de l'organisme public** (29% tout à fait d'accord)¹

... même s'il n'est pas toujours partagé avec les conseillers

49% des répondants **n'ont pas partagé** les conclusions de leur BDC avec le conseiller de l'organisme public qui les accompagnait (dont 26% non et 24% ne leur avait pas dit qu'ils faisaient un BDC)¹

Pour plusieurs raisons² :

Pourquoi n'avez-vous pas partagé les conclusions de votre bilan de compétences Sensei avec votre conseiller ?



1. Uniquement parmi ceux qui étaient accompagnés par un organisme public avant le BDC, 89 répondants 2. Parmi ceux qui n'ont pas partagé, 44 répondants

Impact #9 – Retombées sur les finances publiques

Le bilan de compétences génère des économies pour les finances publiques à travers plusieurs mécanismes d'évitement de coûts. En particulier, l'amélioration de la santé mentale des bénéficiaires permet de réduire les dépenses de santé et les indemnités d'arrêts maladie, et l'optimisation des parcours de formation évite des investissements publics mal orientés.

Sans surprise, à court terme (2 ans après le BDC), les coûts évités « directs » restent limités. Cependant, ceux-ci se complètent de coûts évités « indirects » (notamment sur la santé mentale), de coûts évités qui se concrétisent à échéance plus lointaine (notamment sur le chômage), et surtout de beaucoup d'impacts positifs qui ne se prêtent pas à la monétisation.

« Sans ce bilan, mon arrêt maladie aurait duré des mois de plus. J'étais au fond, incapable de reprendre. Grâce à l'accompagnement, j'ai pu remonter la pente et retourner travailler, mais différemment. Rien que ça, ça a évité un nouveau burn-out, une rechute, des frais médicaux. »

”

Résumé 333€ / bénéficiaire économisés après 2 ans grâce à l'amélioration de la santé mentale et 152€ / bénéficiaire grâce aux formations évitées

Pour assurer la crédibilité des résultats, une méthodologie conservatrice a été adoptée : seuls les coûts évités directs ont été pris en compte, sur une durée de 2 ans après le BDC (soit le recul dont nous disposons aujourd'hui)

SANTE MENTALE

Coûts évités sur la prise en charge des troubles de santé mentale liés à l'épuisement professionnel

333€ / bénéficiaire
économisés au bout de 2 ans après le BDC

FORMATIONS

Coûts évités sur les formations non-pertinentes que les bénéficiaires ne font finalement pas

152€ / bénéficiaire
économisés au bout de 2 ans après le BDC



Archipel&Co.

Contact

Maureen RAVILY

Partner

maureen.ravily@archipel-co.com

+33 (0)7 78 43 76 82

Capucine LEON

Consultante senior

capucine.leon@archipel-co.com

+33 (0)6 27 10 19 82

113 rue Saint Maur,
75011 Paris, France
www.archipel-co.com